



URBANISME AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est la sprl « KN INVEST » (représentée par M. K. Laghmaoui) dont les bureaux se trouvent à Rue du Trichon 253 à 5030 GEMBLoux.

Le terrain concerné est situé Rue Provinciale à 1301 Bierges et cadastré division 3, section C n°213E3.

Le projet consiste en la construction d'un immeuble de 7 appartements, et présente les caractéristiques suivantes :

- Sous-sol : 10 emplacements de parking, dont un adapté aux PMR, un local pour le rangement de 17 vélos, les locaux techniques et le hall d'entrée,
- Gabarit : hauteur sous corniche 10,18m par rapport au niveau du trottoir et hauteur au faîte : 15,8m,
- Bâtiment comportant un sous-sol semi-enterré, deux étages complets et un niveau sous combles,
- Matériaux : sous-bassement en béton imprimé effet bois, parement en briques de ton rouge-brun et toiture en tuiles de béton de ton gris anthracite,
- Superficie bâtie : sous-sol : $\pm 289\text{m}^2$ et les étages : 322m^2 ;

L'annonce de projet est réalisée en application de l'article R.IV.40-2 §1^{er} – 1° : la construction ou la reconstruction de bâtiments dont la hauteur est d'au moins trois niveaux ou neuf mètres sous corniche et dépasse de trois mètres ou plus la moyenne des hauteurs sous corniche des bâtiments situés dans la même rue jusqu'à vingt-cinq mètres de part et d'autre de la construction projetée.

Le dossier peut être consulté les mardis, mercredis et vendredis ouvrables de 09 h 00 à 12 h 00 (dernier accueil à 11 h 45) à l'adresse suivante : place des Carmes, 2 à 1300 Wavre

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès du Service de l'Urbanisme (personne de contact : Madame Sabine Hage), téléphone : 010/230.371, mail : urbanisme@wavre.be, dont les bureaux se trouvent place des Carmes, 2 à 1300 Wavre.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 8 juillet au 22 août au Collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Place de l'Hôtel de Ville, 1 à 1300 Wavre;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@wavre.be.

A Wavre, le 24 juin 2019